

PROGRAMME

Mardi 18 février 2014

8h00 - 8h30 *Accueil des participants*

8h30 - 8h45

Ouverture des travaux par le Président Daniel ROBIN, 2^{ème} Vice Président du Conseil Régional, Président de la Commission Education-Formation Professionnelle
Président de l'AGEFMA

- Point sur les évolutions législatives • Présentation des axes de travail de la journée

8h45 - 9h30

Présentation des synthèses des ateliers des Assises

- Favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des jeunes
Marie Claude CHANTEUR • AGEFMA
- Favoriser l'insertion des publics les plus fragilisés
Valérie PADRA • AGEFMA
- Améliorer l'accueil, l'information et l'orientation pour rapprocher la demande sociale et la demande économique
Marie Claude BELIN • AGEFMA
- Anticiper et accompagner les mutations économiques • Accompagner le développement des territoires
Serge LOUDOUX • AGEFMA

9h30 - 9h40 *Echanges avec le public*

9h40 - 10h20

Présentation du projet de loi relatif à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

Titre 1 : Réformes relatives à la formation professionnelle et à l'emploi et prospective de la décentralisation

- Formation professionnelle et Compte Personnel de Formation
Alain HELLARD • Directeur OPCALIA Martinique
- Volet non financier de la réforme de l'apprentissage
Axel MARIE LOUISE HENRIETTE • Conseil Régional Martinique
- Gouvernance des politiques nationales et régionales en faveur de l'emploi et de la Formation Professionnelle
Myriam SAINGRE • Secrétariat Permanent du CCREFP et Patrice PEYTAVIN • DIECCTE

Rappel des axes du CPRDFP

- Orientations et axes de travail du CPRDFP
Laurence SOBESKY • Conseil Régional Martinique

10h20 - 10h40 *Echanges avec le public* Animation *Éric Marie-Luce • Conseil Régional Martinique et Max Burdy • AGEFMA*

10h45 - 11h00 *Pause*

11h00 *Visio conférence et échanges avec le public*

- Service public régional de la formation et habilitation : obligations de service public, nouvelles modalités de financement et de pilotage
Carine SEILER • Cabinet SEMAPHORES

12h15 - 14h30 *Déjeuner*

